

ETAT DES SALAIRES VERSES AUX DIX
PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES DE
L'ENTREPRISE

Le montant global des rémunérations versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aux dix personnes les mieux rémunérées s'est élevé à :

1 784 996 €

(Un million sept cent quatre neuf-cent-quatre-vingt-seize mille euros)

Fait à Saint Félix de Lodez,
Le 20 mars 2024,

Antoine LECCIA
Président du Conseil d'administration

